

les consulter. Les députés enfin manquent de confiance envers le gouvernement parce qu'ils croyaient que les déclarations qu'il avait faites à la Chambre étaient sincères et qu'ils pouvaient y faire confiance.

Voilà pourquoi les amendements proposés par l'opposition officielle méritaient considération de notre part, selon moi. Ces amendements n'étaient peut-être pas absolument nécessaires à la mesure législative, mais ils indiquaient de façon bien précise les désirs des Canadiens. L'indifférence du gouvernement justifie amplement, à mes yeux, les soupçons nourris par bon nombre de Canadiens. Rien n'est plus nuisible pour notre démocratie que la méfiance et les soupçons de la population, et pourtant le gouvernement en est arrivé là en l'espace d'un an—à une époque où la justice et la compréhension s'imposent de toute urgence au Canada, si nous voulons vraiment réaliser l'unité au pays.

Si les ministres, de qui relève le bill C-120, se soucient de l'unité du pays, ils font mieux d'agir. Qu'ils prennent la parole en public, acceptent leur responsabilité et expliquent aux Canadiens le sens du bill. Je crois que le bill C-120 témoigne d'un souci d'unité, mais la façon d'agir du gouvernement, notamment celle du secrétaire d'État (M. Pelletier), n'aboutira jamais à ce résultat si souhaitable. La plupart des amendements jugés inacceptables par le gouvernement n'étaient probablement pas nécessaires comme je l'ai déjà signalé, mais la mesure législative doit renfermer des sauvegardes, si l'on veut qu'elle soit efficace. J'ai été particulièrement étonné de ce que le gouvernement ait refusé de songer à faire représenter toutes les régions du Canada au sein de la Commission. A mon avis, c'est d'une absolue nécessité si le gouvernement s'inquiète vraiment de l'unité nationale à l'heure actuelle.

Quand on songe aux observations cavalières du secrétaire d'État, dont le hansard fait foi à la page 10823, peut-on s'étonner de nos soupçons? Je rappelle au ministre qu'environ une heure avant son discours préjudiciable sur le bill, presque tous ses collègues doucereux ont fait preuve du plus grand étalage de grossièreté qu'il m'ait jamais été donné de voir, malheureusement. Lorsque la représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) s'est levée pour prendre la parole, la majorité des vis-à-vis ont fait preuve d'une grossièreté abjecte dans leurs interventions. Le secrétaire d'État devrait réfléchir à cela, avant de parler de la grossièreté de l'opposition.

Le député d'Hamilton-Ouest (M. Alexander) a posé une question sérieusement. Avant même de tenter de répondre à la question, on nous a accablés de sarcasme. Je dirai ceci au secrétaire d'État: des clameurs se feront entendre d'un bout à l'autre du pays s'il n'applique pas de façon impartiale le bill C-120. Cette question me préoccupe. Une fois le bill adopté, les députés ne seront pas mis au courant des règlements qui en régiront l'application. Mais j'ai déjà parlé de cela.

● (5.50 p.m.)

Je crois que les députés devraient être saisis des règlements, afin que nous sachions exactement de quoi nous parlons avant d'adopter ce projet de loi. Nous connaissons le principe du bill, mais nous ne savons rien des règlements.

Je voudrais ajouter que je ne veux pas m'associer aux observations du député de Swift Current-Maple Creek (M. McIntosh), étant donné surtout que ma circonscription est voisine de la sienne. De fait, j'ai été étonné tout récemment de voir qu'il n'était pas à la Chambre lorsque son amendement a été mis aux voix. Cela m'étonne qu'un député qui présente un amendement ne soit pas ici pour se prononcer.

M. McIntosh: Vous savez pourquoi?

M. Skoberg: La population de cette région est bien disposée à accepter le principe du projet de loi, mais en même temps elle s'attend à un traitement juste et équitable de la part du ministre chargé d'appliquer le règlement. Elle se montrera juste si on la traite avec justice. Je crois qu'en toute sincérité le député de Swift Current-Maple Creek convient avec moi que nos circonscriptions groupent la population la plus impartiale de tout l'Ouest du Canada, et des Prairies en particulier, et que ces gens sont disposés à accepter un changement s'ils en comprennent la portée. Or le gouvernement s'est abstenu totalement d'indiquer à la Chambre et au pays la portée du changement. Il s'est assis sur ses lauriers sans rien dire. Il a discuté, il a critiqué, mais il n'a rien fait pour exposer à la population la portée de la mesure. Selon le hansard, le secrétaire d'État (M. Pelletier) a en réalité insinué qu'un certain député ne s'intéressait pas au bill et ne s'en mêlerait aucunement. A mon avis, c'est une déclaration ignoble dans la bouche d'un ministre. Je puis assurer au ministre et au gouvernement